

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
02/12/2016

L'an deux mille seize et le douze décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

D.C.M. N° 11.1
Location de la Salle de
Formation.

Monsieur ROUCH Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Association « Agence d'Ingénierie Sociale 3i » a sollicité l'utilisation de la salle de formation du bâtiment la Lanne pour accueillir et accompagner des participants du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans le cadre du Dispositif Territorial d'Insertion Professionnelle mis en œuvre par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

S'agissant d'une activité privée, Monsieur le Maire propose qu'une convention d'utilisation soit établie et que le montant de location annuelle soit fixé à 600 €, ce montant ayant été calculé en fonction de la durée d'occupation du local.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

- de louer à l'Agence d'Ingénierie Sociale 3i la salle de formation à compter du 1^{er} janvier 2017 pour un montant annuel de SIX CENTS EUROS (600 €) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 15.12.2016

Pour copie conforme,

En Mairie, le 13 décembre 2016

